



Corte, le 30 janvier 2024

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil Municipal

Nos réf. :
XP/CG n° 16

P.-J. : 1 dossier

Objet : Convocation du Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le **Lundi 12 février 2024 à 17h00 à la Maison du Temps Libre**, afin de délibérer sur l'ordre du jour joint à la présente.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

LE MAIRE

Docteur Xavier POLI



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 12 février à 17 h 00

1 – Finances Communales :

- A – Admission en non-valeurs
- B – Rapport des Orientations Budgétaires 2024
- C – Adoption de plans de financement :
 - a) Sentiers Vallée de la Restonica
 - b) Mise en sécurité du Pont de Tuani
 - c) Travaux Ecoles 2024
 - d) Travaux Crèche 2024
 - e) Financement « Chargé de Mission Ingénierie »
- D – Individualisation de crédits OPAH - Propriétaires Occupants (4)
- E – Ratification de la convention ANTAI
- F – Ratification de la convention de partenariat pour la Flamme Olympique « Olymp'in Corti »
- G – Ratification de la convention OPH 2C – Réservation de logements et de gestion en flux
- H – Ratification de la convention EDF – Transition Energétique
- I – Ratification de la convention EDF – Concession pour le Service Public du Développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente

2 – Régie de l'Eau :

- A – Rapport des Orientations Budgétaires 2024

3 – Régie du Parking Municipal « Tuffelli » :

- A – Rapport des Orientations Budgétaires 2024

4 – Régie du Parking « Restonica-Grotelle » :

- A – Rapport des Orientations Budgétaires 2024

5 – Marchés Publics :

- A – Autorisation à donner au Maire en vue de ratifier l'avenant n° 1 du marché de maîtrise d'œuvre
- B – Autorisation à donner au Maire en vue de ratifier l'avenant n° 1 du marché de maîtrise d'œuvre

6 – Gestion du Personnel :

- A – Emplois saisonniers
- B – Renouvellement de la délibération n° 21-10/112 du 04/10/2021 portant création de 5 postes de vacataires
- C – Création d'un poste de vacataire « Maître-nageur-sauveteur » à la piscine municipale
- D – Remboursement des frais de déplacement dans la Fonction Publique Territoriale

7 – Gestion du Patrimoine :

- A – Autorisation à donner au Maire en vue d'acquérir la parcelle Section AI n° 308 appartenant au PNRC

8 – Divers :

- A – Renouvellement de la délibération autorisant la mise à disposition des véhicules communaux
- B – Approbation du Règlement de Fonctionnement de la Crèche « A Casuccia »

En Communication, pour information des élus du Conseil Municipal :

► Commune :

- ✓ Montant des indemnités brutes perçues par les élus de l'exécutif municipal – Article L.2123-24-1-1 du CGCT.
- ✓ Liste des marchés et avenants notifiés du 01/01/2023 au 31/01/2024 dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.
- ✓ Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 novembre 2023.